ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réforme

Question au Gouvernement n° 2144

Texte de la question

RÉFORME DES RETRAITES

M. le président. La parole est à M. Roland Muzeau, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Roland Muzeau. Monsieur le Premier ministre, dans la droite ligne des réformes Balladur et Fillon qui n'ont en rien réglé la question du financement de nos régimes de retraites mais qui sont, par contre, responsables du creusement des inégalités entre retraités et de l'appauvrissement de ceux-ci, votre gouvernement et la majorité s'apprêtent à porter un coup fatal à notre système de retraite par répartition.

Sous couvert de crise financière et économique, de déficits abyssaux, de complicité avec le MEDEF, vous voulez imposer de nouveaux reculs majeurs, vous voulez que les Français partent plus tard à la retraite, qu'ils cotisent plus longtemps, qu'ils perçoivent des pensions amoindries.

Pour cela vous n'hésitez pas à faire du Conseil d'orientation des retraites votre outil médiatique de manipulation de l'opinion publique, tout en sachant très bien que les projections financières à l'horizon 2050 sont des plus fantaisistes.

Qui sont ces experts qui, aujourd'hui, prétendent être crédibles sur de telles échéances ? Ceux, souvent les mêmes, qui encensaient hier la capitalisation, système spéculatif qui a plongé un nombre gigantesque d'hommes et de femmes dans la détresse, n'ont pas plus de crédibilité en donneurs de leçons.

Sachez, monsieur le Premier ministre, que la retraite à 60 ans n'est pas négociable. Ne soyez pas tenté, comme vous l'avez fait pour les 35 heures, de laisser ce marqueur symbolique tout en le vidant de son contenu et de son effectivité, par exemple au moyen de mécanismes de décote scandaleux.

Garantir notre système de retraite exige une vraie politique de l'emploi public et privé, notamment en direction des jeunes. Il faut aussi avoir le courage de toucher à la répartition des richesses, d'élargir l'assiette des cotisations sociales aux revenus financiers, de faire contribuer l'ensemble des revenus du travail - bonus, stock-options, intéressement et participation.

Monsieur le Premier ministre, votre ambition est d'agir à marche forcée, corsetant ainsi le temps du débat public, avec un texte qui serait examiné en urgence en septembre.

Avec des dizaines de milliers de pétitionnaires, avec l'ensemble des organisations syndicales je vous demande de renoncer à votre projet et à son calendrier, pour respecter l'exigence d'un large débat démocratique. Je vous demande de laisser du temps, et donc toutes ses chances, à une réforme de fond de notre système de retraite par répartition. *(Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.)*

M. le président. La parole est à M. Éric Woerth, ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique.

M. Éric Woerth, *ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique*. Monsieur le député, c'est vous et personne d'autre qui voulez affaiblir notre système par répartition. *(Protestations sur les bancs du groupe GDR.)* En effet, en n'acceptant pas l'idée de le réformer, vous l'affaiblissez, et en l'affaiblissant vous le détruisez. Le système de retraite par répartition fait partie de notre pacte républicain. Nous y tenons, sur les bancs de la droite comme sur ceux de la gauche. Mais il n'est plus financé aujourd'hui. Il faut regarder la réalité en face ; c'est ce que fait le Gouvernement.

En 1993 et en 2003, les réformes d'Édouard Balladur puis de François Fillon ont permis de résoudre environ 40 % du problème. C'est déjà énorme, mais nous devons aller plus loin. Le Conseil d'orientation des retraites, que vous stigmatisez, intègre tous les partenaires sociaux et des parlementaires, de droite comme de gauche, dont

votre ami M. Gremetz. *(" Ah ! " sur les bancs du groupe UMP.)*
Lorsque le COR fait des projections jusqu'en 2050, il ne prend pas partie : il éclaire l'avenir. Ce n'est ni de droite ni de gauche ! Il projette les conditions du régime actuel sur trente, quarante ou cinquante ans, et nous explique ce qui se passera si nous ne faisons rien. Et il apparaît que la charge sera, dans ce cas, insupportable.
Monsieur le député, pour bien affronter la réalité, il ne faut pas la nier. Or la réalité, c'est que notre système de retraite doit être réformé si nous voulons le conserver et éviter de faire supporter à nos enfants des charges intolérables. Tel est l'objet de la concertation, de la négociation, du dialogue que nous avons engagé avec tous les partis politiques, dont le parti communiste et le parti socialiste. J'ai bon espoir que nous parviendrons à un consensus. Je vous tends la main, monsieur Muzeau ! *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : M. Roland Muzeau
Circonscription : Hauts-de-Seine (1re circonscription) - Gauche démocrate et républicaine
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 2144
Rubrique : Retraites : généralités
Ministère interrogé : Travail, solidarité et fonction publique
Ministère attributaire : Travail, solidarité et fonction publique

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 28 avril 2010
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 28 avril 2010